**Contact annonce :** Dr L Maillard maillardl@ch-agen-nerac.fr et son secrétariat, Mme C Fernandez fernandez@ch-agen-nerac.fr au 05 53 69 78 92

**Le département Urgences-SAMU-SMUR du CH Agen/Nérac** souhaite recruter des médecins urgentistes, titulaires du DESC ou DES (validé ou en cours) ou de la CAMU. L’équipe composée de 25 médecins est jeune, sympathique et dynamique (selon les évaluations des internes de MG et des DESCMU), et elle a également su conserver ses piliers et leur expérience irremplaçable. Les DESCMU ou les DESMU pourront bénéficier s’ils le désirent d’un tutorat pour leur mémoire.

**Activité Urgences** : 36 000 passages/an. Le jour : 2 médecins dédiés aidés par les 2 médecins SMUR, et 3 internes. La nuit : 1 médecin dédié urgence aidé par les 2 médecins SMUR et 2 internes. Filière courte et gestion de la SAUV sont organisées en parallèle ; équipement récent dont échographe à disposition dans l’unité. Gestion des patients avec le logiciel métier « Terminal Urgences », logiciel métier dédié fonctionnel et ergonomique. Gestion des places pour les patients des urgences organisée. **UHCD**: 8 lits 2100 patients/an, pour la prise en charge somatique, un médecin dédié de 9h à 14h en semaine, et pour la prise en charge psychiatriqueavecuneéquipe de psychiatrie H24 et équipe mobile de gériatrie H12 sur place. DMS de 1,1 jour. **Activité SMUR**: primaires 1 000 sorties /an, secondaires 700 sorties /an. IADE présent le jour en primaire. **Une antenne SMUR à NERAC** (30 km d’Agen- exercice territorial) 370 sorties /an, **Activité SAMU-** **Centre 15** : 75 000 DRM/an, CRRA moderne inauguré en mai 2016 qui est intégré dans une plateforme 15/18. Dans le cadre de l’articulation territoriale avec le SAMU 32 présence de deux médecins régulateurs AMU dans le CRRA de 19h30 à 9h pour garantir un travail posté mais également une période nocturne de repos pour les médecins régulateurs AMU. La PDS est gérée par des médecins généralistes tout le WE nuit profonde incluse, et de 20h à minuit en semaine.

**Activités annexes diversifiées et valorisées :** PASS, CESU, recherche clinique, consultations de traumato post-urgences, de médecine du sport, médecine légale, médecine pénitentiaire…

**Contrat : temps de travail 48 heures** (mis en place depuis mai 2016) sur une base de 39h de temps clinique et de 9h en temps non posté en application des textes en vigueur. Recrutement sur un poste de PH ou de **PHC minimum**, les échelons sont négociables. Possibilité de temps partiel. Possibilité de privilégier certaines des activités proposées seulement. **Rythme du temps clinique :** travail en 12h ou 24h au choix.

CH AGEN-NERAC : hôpital de recours du territoire Lot et Garonne. Plateau technique avec : Réanimation 12lits, USC 6lits, UNV. Pédiatre, MAR x 2 en garde sur place. Astreinte neurologue/cardiologue h24.